



Fontenay-Saint-Père

N° 32 - Juin 2026

Au Fil de Fontenay

Chères Fontenaisiennes, chers Fontenaisiens,

Je tiens tout d'abord à vous remercier chaleureusement pour votre soutien lors des dernières élections municipales.

En nous renouvelant votre confiance avec plus de 88 % des suffrages, vous nous avez témoigné une reconnaissance qui nous honore et nous oblige.

Suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal le 20 mars dernier, nous nous sommes immédiatement mis au travail. Les différentes commissions, essentielles au bon fonctionnement de notre commune, ont été constituées.

Je salue d'ailleurs l'engagement de nos conseillers, qui sont d'ores et déjà à pied d'œuvre. Vous retrouverez d'ailleurs dans ce Fil la présentation détaillée de votre équipe d'élus, ainsi que la composition des principales commissions, syndicats et représentations.

Sur le terrain avec la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise, l'action se poursuit. D'importants travaux de voirie vont démarrer ce mois-ci, rue Émile Zola et rue de la Grande Vallée.

Cet été, nous aurons également le plaisir d'accueillir le jury du label "Villes et Villages Fleuris". Je compte sur chacune et chacun d'entre vous pour montrer le meilleur de notre village et nous aider à préserver notre précieuse fleur.

La période estivale approche à grands pas, synonyme de travaux pour certains, mais aussi de détente et de partage. Pour que cette saison soit agréable, je vous invite à la plus grande vigilance et au respect de votre voisinage. Les nuisances sonores, les feux sauvages ou le non-respect du code de la route peuvent vite gâcher la quiétude de tous.

Un peu d'attention et de civisme suffisent à garantir un été harmonieux.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, rempli de joie, de repos et de moments précieux.

Bien à vous,

Thierry Jorel





Les commissions, syndicats et représentations

La Commission est un groupe de travail interne à la mairie d'où émerge des idées et des propositions nouvelles. Elle étudie les dossiers et donne un avis avant le vote du Conseil Municipal mais elle n'a aucun pouvoir de décision.

Le Syndicat est une structure publique regroupant plusieurs communes pour financer et gérer ensemble un service précis (par exemple l'énergie). Il possède son propre budget et est décisionnaire.

La Représentation est le mandat donné à certains élus (maire ou conseillers) pour aller siéger, défendre les intérêts de la commune et voter en son nom au sein d'organismes extérieurs.

Qui fait quoi ?

FINANCE

RESPONSABLE : Thierry JOREL

MEMBRES : Tous les conseillers

APPELS D'OFFRES

PRESIDENT : Thierry JOREL

VICE-PRESIDENT : Alain ITHEN

TITULAIRES : Alexis ROBIN
Jacques DEBY
Pierre VERGOBBI

SUPPLÉANTS : Philippe HEBERT
Françoise BUQUANT
Catherine BAILLY

CONTRÔLE LISTES ÉLECTORALES

MEMBRES : Georges LETESSIER
Marie-Christine GOUET
Suppléante

SECRÉTAIRE : Pauline LAZERAND

MEMBRES EXTÉRIEURS :

Claudine ROBIN,
Représentante du préfet
Georges GODAN
Suppléant
Jacky GOUPIL-THIERCELIN
Représentant du tribunal
Christine MOUTHON
Suppléante

URBANISME

RESPONSABLE : Alain ITHEN

SECRÉTAIRE : Isabelle ELOIRE

MEMBRES : Marie-Christine GOUET
Jacques DEBY
Denis CUVELIER
Alexis ROBIN
Thierry JOREL
Pierre VERGOBBI

MEMBRE EXTÉRIEUR :
Etienne ZIEGLER

CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES (C.C.A.S.)

PRESIDENT : Thierry JOREL

VICE PRESIDENT : Marie-Christine GOUET

MEMBRES : Christelle HOAREAU
Catherine BAILLY
Nora ZAMOUM
Alexandra DESCHAMPS
Françoise BUQUANT

MEMBRES EXTÉRIEURS :

Michèle DOULUT
Françoise FEUGAS
Sylvie DEBOVE
Edith DENDELEUX
Christine MOUTHON
Marie BANCE

TRAVAUX GÉNÉRAUX ET VOIRIE

RESPONSABLE : Alain ITHEN

MEMBRES : Alexis ROBIN
Georges LETESSIER
Jacques DEBY
Denis CUVELIER
Pierre VERGOBBI
Marie-Christine GOUET
Typhanie CHAIF

URGENCE CATASTROPHES NATURELLES ET SANTÉ PUBLIQUE

RESPONSABLE : Thierry JOREL

MEMBRES : Tous les conseillers

CORRESPONDANT SANTÉ :
Françoise BUQUANT

GRAND PARIS SEINE ET OISE

Thierry JOREL

FÊTES ET CÉRÉMONIES

Tous
les conseillers

COMMUNICATION

RESPONSABLE :
Thierry JOREL

MEMBRES : Typhanie CHAIF
Nora ZAMOUM
Pierre VERGOBBI

SCOLAIRE

RESPONSABLE :
Thierry JOREL

MEMBRES : Marie-Christine GOUET
Alexandra DESCHAMPS

ENVIRONNEMENT TOURISME

RESPONSABLE :
Alain ITHEN

MEMBRES : Catherine BAILLY
Denis CUVELIER
Jacques DEBY
Thierry JOREL

RELAIS PETITE ENFANCE D'ISSOU

Typhanie CHAIF



Les commissions, syndicats et représentations

ENVIRONNEMENT EMBELLISSEMENT

RESPONSABLE :

Marie-Christine GOUET

MEMBRES :

Pierre VERGOBBI
Typhanie CHAIF
Denis CUVELIER
Alexis ROBIN
Alain ITHEN
Jacques DEBY
Thierry JOREL

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

RESPONSABLE :

Thierry JOREL

MEMBRES :

Typhanie CHAIF
Alexandra DESCHAMPS
Nora ZAMOUM

CAISSE DES ÉCOLES

PRESIDENT :

Thierry JOREL

VICE PRÉSIDENT :

Marie-Christine GOUET

MEMBRES:

Typhanie CHAIF
Catherine BAILLY

Mr Alexandre NIOCHE
Directeur de l'école

ENVIRONNEMENT DURABLE

RESPONSABLE :

Thierry JOREL

MEMBRES :

Jacques DEBY
Pierre VERGOBBI
Catherine BAILLY
Philippe HEBERT
Alain ITHEN
Thierry JOREL

CIMETIERE

RESPONSABLE :

Alain ITHEN

SECRETAIRE :

Pauline LAZERAND

MEMBRES :

Catherine BAILLY
Pierre VERGOBBI
Thierry JOREL
Jacques DEBY
Denis CUVELIER

RELATIONS AVEC LA VIE ASSOCIATIVE

PHILIPPE HEBERT

L'Amicale Des Jeunes (ADJ)
Les Jazzies

L'Association Sportive
L'Association des Propriétaires et des
Chasseurs
La Fontenoise
L'Association des Parents d'Élèves de
Fontenay (APEF)
Le Moucet
Vexin Histoire Vivante

PIERRE VERGOBBI

L'Association Paroissiale

THIERRY JOREL

Les Anciens Combattants
Fontenay Amitiés
L'Association Vexinoise de Lutte Contre
les Carrières Cimentières (AVL3C)

SYNDICAT D'ÉNERGIE DES YVELINES (SEY 78).

TITULAIRE :

Georges LETESSIER

SUPPLÉANT :

Pierre VERGOBBI

MAISON COMMUNALE CLAUDE DELORME

RESPONSABLE : Marie-Christine GOUET

SECRÉTAIRE : Pauline LAZERAND

CENTRE DE LOISIRS « LE POTAGER »

Marie-Christine GOUET

PARC NATUREL RÉGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS (P.N.R.V.F.)

TITULAIRE :

Alain ITHEN
Membre du conseil
d'exploitation de CAP Tourisme

SUPPLÉANT:

Jacques DEBY

CULTURE

RESPONSABLE :

Philippe HEBERT

MEMBRES :

Christelle HOAREAU
Catherine BAILLY
Françoise BUQUANT

MEMBRE EXTÉRIEUR :

Estelle MOCQUARD

JEUNESSE

RESPONSABLE :

Typhanie CHAIF

MEMBRES :

Jacques DEBY
Typhanie CHAIF
Alexandra DESCHAMPS
Nora ZAMOUM
Alexis ROBIN

L'Équipe municipale



Thierry Jorel

Maire et conseiller Communautaire

Fontenaisien de naissance, marié à Véronique, deux enfants et fier grand-père, je consacre mon engagement public à notre village. Après deux mandats de conseiller, j'ai le privilège d'entamer mon troisième mandat de Maire. Mon objectif principal reste inchangé : préserver la qualité de vie de notre village.



Alain Ithen

Adjoint

73 ans, professionnel auprès d'adultes handicapés à la retraite, marié à Colette et grand-père de 8 petits-enfants, je suis impliqué dans la vie associative depuis plus de 50 ans. Élu depuis 2014, mon engagement est de rendre service et gérer la commune dans un souci d'économies avec une vision à long terme et dans le respect des lois de la République.



Marie-Christine Gouet

Adjointe

3 enfants et retraitée de la fonction publique hospitalière (infirmière). J'habite Fontenay-Saint-Père depuis 35 ans. Je débute mon 4ème mandat pour continuer dans la dynamique de notre investissement à promouvoir la qualité de vie à tout âge dans notre village.



Philippe Hebert

Conseiller Délégué

Installé à Fontenay-Saint-Père depuis les années 2000, je partage ma vie avec Céline Dupont et suis profondément attaché à la vie locale et à son développement. Je débute mon quatrième mandat de conseiller municipal. Très impliqué dans les associations, je suis également président du comité des fêtes. Je vais suivre la création du City Stade, un projet important pour le village.

Les Conseillers



Denis Cuvelier

Géomètre, marié et père de deux enfants, je suis installé à Fontenay depuis 2012 où j'ai fondé ma famille. Attaché à la commune, j'ai rejoint cette année l'équipe municipale avec l'envie de participer à sa vie et à ses projets.



Alexandra Deschamps

Mariée et maman de 2 adolescents, je suis originaire du Sud-Ouest de la France et plus précisément de Montauban. Passionnée par l'événementiel et le contact humain, j'œuvre pour le partage et la convivialité.



Nora Zamoum

Maman de 3 enfants, nous habitons ce joli village depuis 12 ans. C'est avec cœur et plaisir que je prends cet engagement d'agir pour le "bien vivre ensemble".



Typhanie Chail

Infirmière de profession et maman de deux garçons scolarisés dans notre école, je souhaite contribuer, avec simplicité et enthousiasme, à la vie et aux projets de notre si beau village.



Alexis Robin

À 43 ans, menuisier de métier, je vis à Fontenay-Saint-Père depuis 43 ans. Avec ma conjointe et nos deux enfants, je m'investis dans ma profession et dans la vie locale. C'est avec mon énergie et mon savoir-faire que je souhaite contribuer au dynamisme de notre commune.



Pierre Vergobbi

Marié à Claire depuis 43 ans, nous avons rejoint Fontenay en 2021. Ingénieur, âgé de 68 ans, à la retraite depuis fin 2024. Nous avons 5 enfants, dont Marie (Cahuet) qui habite le village, et, à l'heure actuelle, 7 petits-enfants. Très honoré de rejoindre l'équipe au service du village et de ses habitants.



Françoise Buquant

C'est parti pour un deuxième mandat où je souhaite accompagner et être au contact des habitants pour renforcer un lien de proximité dans la vie de notre village.



Christelle Hoareau

En m'engageant au sein du conseil municipal, je souhaite m'investir avec sérieux et bienveillance pour contribuer au développement harmonieux de notre village. Mon engagement repose sur l'envie d'agir utilement, d'être à l'écoute et de participer à des projets qui améliorent notre quotidien collectif.



Georges Letessier

Âgé de 74 ans, retraité de l'aéronautique et pratiquant le cyclotourisme, je suis Fontenaisien depuis 2012. Père de deux filles (48, 46 ans) et de deux petits-fils de 8 et 14 ans, j'entame avec plaisir un second mandat.



Jacques Deby

Marié, père de 3 enfants, pratiquant Fontenay depuis ma naissance, j'ai repris la maison familiale occupée depuis 4 générations. Architecte, je mets depuis 6 ans mon expérience au service de la commune afin de préserver au mieux le patrimoine de Fontenay et son cadre de vie.



Catherine Bailly

Retraitée de 69 ans, installée à Fontenay depuis 4 ans, séduite par la qualité de vie et le dynamisme de notre village, j'ai souhaité m'engager comme conseillère municipale pour contribuer à la vie de la commune et renforcer les liens entre les habitants.



Informations



Opération tranquillité vacances

Vous partez en vacances ?

Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie.

Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile. Renseignements et formulaires de demandes disponibles sur place et sur internet > rendez-vous sur www.interieur.gouv.fr > rubrique ma sécurité > <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr>

Rubrique "mes démarches administratives"

**contre les cambriolages,
les bons réflexes !**



DES NICHOURS POUR NOS MÉSANGES

Une vingtaine de **nichours en bois** ont été fabriqués et installés, au printemps 2025, autour de l'école, au clos des tilleuls et au terrain communal. Il s'agissait d'une initiative du **Conseil Municipal des Enfants**, dans le cadre de leur adhésion à la **Ligue de Protection des Oiseaux**. Ces nichours étaient principalement destinés à la protection des **mésanges**, nombreuses dans notre village : mésange charbonnière et mésange bleue surtout, mais aussi mésange nonnette, mésange longue-queue ou mésange huppée, que nous pouvons admirer dans nos jardins.

Nous avons eu la joie d'observer que les nichours ont été occupés ce printemps !

Merci aux enfants pour leur belle initiative pour préserver la biodiversité dans notre Vexin.



LES MOUSTIQUES SONT LÀ



**RANGEZ OU VIDEZ
LES CONTENANTS
OÙ L'EAU PEUT
S'ACCUMULER**



**APRÈS LA
PLUIE,
VÉRIFIEZ LE
BON
ÉCOULEMENT
DES EAUX**



**COUVREZ LES
RÉSERVOIRS
D'EAU**



**PARLEZ-EN À
VOS VOISINS
ET À VOS
PROCHES**

LES FRELONS ASIATIQUES



Leur présence à proximité des habitations peut entraîner des risques d'attaques ou de piqûres douloureuses, parfois **dangereuses**, notamment pour les personnes sensibles ou allergiques. Sans compter l'impact de cette espèce invasive sur la filière apicole et la biodiversité.

Il est déjà trop tard pour le piégeage des frelons asiatiques, qui s'effectue de février à mai.

Dans l'intérêt de tous, il est **OBLIGATOIRE** (Arrêté Municipal du 4 février 2019) de faire détruire par un professionnel un nid de frelons asiatiques lorsque vous en voyez un.

Dans ce contexte, la commune vous accompagne avec une participation financière de 50 € par nid.



INSCRIPTION ÉCOLE

Pour toute nouvelle inscription à l'école, se présenter à l'accueil de la Mairie pour informations et formulaire à télécharger sur le site de la Mairie.

Un certificat d'inscription scolaire vous sera remis une fois l'admission administrative réalisée.

Pour finaliser l'inscription, vous devez **obligatoirement prendre rendez-vous avec l'école** : 01 34 79 11 92.

Périscolaire :

Pour les inscriptions, un mail de la Mairie vous sera envoyé début juillet.

Site internet : www.fontenay-saint-pere.fr



Ca s'est passé à Fontenay-Saint-Père



Voeux du Maire
24 janvier



Repas du CCAS
11 janvier



Carnaval
21 mars



Repas des Chasseurs
7 mars



Installation du Conseil Municipal
20 mars



Jonas Vingegaard



Théâtre Les Chaparlieux
13 et 14 juin



Dorian Godon



Accueil nouveaux arrivants et remise
carte électorale
12 juin

Paris Nice
8 mars



Foire à tout - ADJ
24 mai



Visite Notre Dame - FA
2 avril



Entrer dans la danse "Le Moucet"
25 avril



Fête de la victoire
8 mai



40 ans Fontenay Amitiés
9 mai



Loto du comité des
Fêtes
12 avril



Le cirque au Moucet
23 mai



La Fontenoise
19 avril



Fête du marché
11 juin



Distribution de plants
13 juin





Les Travaux

Le contrat rural



Le Département et la Région ont accepté notre demande de contrat rural, financée à hauteur de 70 % d'un montant total de 427 767 € HT. Cette aide nous permet de lancer, dès cet été : **le remplacement des fenêtres de la mairie et de l'école**, puis, prochainement, à l'issue des appels d'offres, **la finalisation des travaux de la maison à Gégène et la création du city stade** très attendu par nos jeunes.

L'entretien et les économies d'énergie

- **Économies d'énergie** : installation du système Voltalis et passage à l'éclairage LED à la Maison communale Claude Delorme.
- **Entretien courant** : réparation du mur du parking du Moutier, rebouchage des trous sur nos chemins et remplacement d'un mât au Mémorial.

La voirie

- En partenariat avec GPS&O, divers travaux de voirie et réseaux.
- **Réseau d'eau** : les canalisations ont été remplacées rue Émile Zola et rue des Clos.
- **Rue Émile Zola** : la réfection de la chaussée se déroulera du 22 juin au 3 juillet.
- **A partir du 15 juin** : réfection de la chaussée d'une partie de la rue de la Grande Vallée et gravillonnage de la route de Guitrancourt suivra le gravillonnage de l'avenue de Fontenay.



La sécurité routière

Afin d'améliorer la sécurité de tous les usagers, divers aménagements routiers ont récemment été mis en place sur la commune :

- **Rue Pierre Curie** : création de places de stationnement afin de faciliter le passage des véhicules lourds, notamment pour le ramassage des ordures ménagères.
- **Carrefour rue Pierre Curie / chemin du Bon Dieu** : implantation d'un panneau Stop pour des raisons évidentes de sécurité.
- **Double sens** : mise en place d'une signalisation rappelant le double sens de circulation rue Léon Andrieux à hauteur de la place des rues.
- **Rue des Ormeteaux** : installation d'une signalisation sur la RD983 interdisant l'accès aux véhicules de plus de 8 mètres de long. Cette mesure vise à éviter que les poids lourds ne se retrouvent bloqués dans la rue Léon Andrieux.



Passage en sens unique de la rue de Meulan



Quand ?

Dès la fin juin.

Pourquoi ce changement ?

Au fil du temps, notre commune est devenue un véritable itinéraire de transit. De très nombreux véhicules en provenance de la RD913 (Meulan) traversent notre village pour se rendre vers Limay et Mantes, ou vers Guitrancourt et Issou.

Ce trafic génère des nuisances importantes et un réel sentiment d'insécurité. L'objectif de ce sens unique est d'obliger ces véhicules de passage à poursuivre leur route sur la RD983 pour contourner le village.

Concrètement, qu'est-ce qui change ?

- Il sera toujours possible de monter la rue de Meulan jusqu'au stade, puis de continuer jusqu'à la RD913.
- En revanche, il ne sera plus possible de la redescendre, à l'exception des engins agricoles et des véhicules circulant à partir du stade.

Cet aménagement permettra, entre autres, de sécuriser les trajets des piétons, et tout particulièrement des enfants se rendant au stade. Nous sommes conscients que cette nouvelle organisation va sensiblement modifier nos habitudes quotidiennes, mais il en va de la sécurité de toutes et tous.



Embellissement

LE LABEL « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » RÉCOMPENSE L'ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS EN FAVEUR DE L'AMÉLIORATION DURABLE DU CADRE DE VIE, DU FLEURISSEMENT, DES ESPACES VERTS ET DU BIEN ÊTRE DES HABITANTS. AU-DELÀ DE CETTE RECONNAISSANCE NATIONALE, LE LABEL PERMET D'ACCOMPAGNER LES COMMUNES QUI SOUHAITENT CONCILIER QUALITÉ DE VIE ET URGENCE ENVIRONNEMENTALE, TOUT EN PRÉSERVANT L'IDENTITÉ DE LEUR TERRITOIRE.



Depuis 2014, nous avons œuvré dans ce sens, ce qui nous a permis de recevoir notre 1er pétale en 2016, jusqu'à l'obtention de notre 1ère fleur en 2023, ainsi que le prix spécial du jury de « Village remarquable ».

La motivation de notre équipe municipale et de nos agents techniques est toujours de progresser et améliorer leurs pratiques environnementales et d'embellissement.

Cette année, la commune s'est inscrite au « Trophée du cimetière naturel » afin de réaménager cet espace de recueillement en le rendant plus accueillant et structuré tout en mettant en valeur son patrimoine.

De très nombreuses actions ont été réalisées :

- L'engazonnement des allées est terminé et les rosiers plantés à l'automne fleurissent.
- Des zones de tonte tardive sont signalées par des panneaux pédagogiques.
- Diverses variétés de vivaces ont été plantées : millepertuis, thym, lavande, plantes grasses ...
- Des graines de pied de mur sont en test entre les concessions afin de limiter les mauvaises herbes et embellir naturellement les espaces.
- Des charmilles entourent désormais le jardin du souvenir.
- Des jasmins étoilés grimpent et couvriront bientôt les murs d'entrée au niveau de la fontaine.
- Deux bancs ont été installés.
- L'espace de recueillement, où reposent les dépouilles provenant des tombes de l'ancien cimetière autour de l'église (jusqu'en 1886), a été matérialisé naturellement par des piquets en bois et corde, et arbustes.
- L'aménagement du lieu de stockage des déchets a été valorisé : barrière bois installée, arrosoirs, plantation d'un arbuste. *Merci de respecter les consignes de tri.*



A l'automne, d'autres plantes viendront poursuivre cette végétalisation : bruyères, petits arbustes autour de la croix centrale, ifs, dans le but de structurer l'espace et les cheminements.



Jury de Villes et Villages Fleuris départemental pour « Trophée du cimetière naturel » a eu lieu le jeudi 11 juin dernier.

DEUXIÈME POINT FORT DE CETTE ANNÉE, LA VISITE DU JURY RÉGIONAL VILLES ET VILLAGES FLEURIS.

En effet, notre commune labellisée « Une fleur » doit s'inscrire obligatoirement tous les trois ans au label Villes et Villages Fleuris afin de conserver cette fleur. **Cette visite aura lieu le mardi 7 juillet prochain.**

Depuis trois ans, nourris par les observations du jury de 2023, nous avons placé l'embellissement de notre cadre de vie au cœur de nos priorités.

De la rue de la Grande Dîme aux entrées de notre commune, d'élégants massifs de vivaces, économes en eau, s'épanouissent désormais au rythme de tontes raisonnées. Cet élan se traduit également dans un véritable effort collectif, merveilleusement illustré par les plantations dans les rues de notre village.

L'embellissement, c'est aussi notre patrimoine, à l'image du lavoir du Saussay ravivé par l'enthousiasme de tous les bénévoles qui ont participé à ce chantier participatif.

Notre quotidien s'enrichit d'aménagements invitant à la flânerie grâce à l'installation de nouveaux bancs et au renouvellement de notre mobilier urbain.

La cause animale est aussi une préoccupation des plus jeunes : des nichoirs façonnés par nos enfants accueillent la vie au Clos des Tilleuls et l'environnement durable au cœur de toutes nos préoccupations avec notre label "ciel étoilé".

C'est toute cette synergie précieuse entre l'implication de nos agents, le dévouement des élus et la ferveur des habitants qui, jour après jour, sublime l'authenticité de notre village.

ENSEMBLE, EMBELLISSONS NOTRE VILLAGE ET FAISONS LE RAYONNER ! CHAQUE PETIT GESTE COMPTE. MERCI À TOUS POUR VOTRE IMPLICATION.



Bien vivre ensemble : tous concerné(e)s !

Nous avons tous un rôle à jouer pour préserver notre village afin qu'il demeure un lieu de vie agréable, authentique et paisible.

Voici quelques rappels et gestes simples pour continuer à vivre dans un environnement harmonieux.

Un village ... même pour nos compagnons à 4 pattes !

Nos chiens sont les bienvenus, à condition que nous ramassions leurs déjections. Tenons nos chiens en laisse et veillons ensemble à garder les espaces publics propres !

Pour rappel, l'accès des places et espaces verts publics de la commune est interdit aux chiens.



Zéro dépôt sauvage !

Les dépôts non autorisés nuisent à notre environnement et coûtent très cher à la collectivité.

- Veillons à ce que les entreprises que nous employons respectent l'évacuation des matériaux en déchèterie.
- Ne déposons pas nos déchets verts sur les terrains voisins ou les chemins.

Contribuons à un village sans décharges sauvages !



Un Village propre et accueillant

Respectons les consignes de tri et de gestion des déchets, nous contribuerons ainsi, à rendre notre environnement plus sain et plus agréable.

Lorsque les conteneurs de recyclage du stade (*) sont pleins, ne déposons pas les sacs ou les déchets au sol afin d'éviter les nuisances visuelles, les mauvaises odeurs et protéger la santé de chacun.

💡 Le bon réflexe ?

- Revenons plus tard
- Signalons le problème aux services compétents

(*) Site sous vidéosurveillance

Un stationnement réfléchi pour une circulation fluide et sûre !

Bien stationner, c'est respecter nos voisins, faciliter le passage des véhicules, y compris les bus, véhicules de secours et camions de collecte et ne pas occuper indûment les places PMR.

- 🚧 Veillons à ne pas gêner les carrefours, virages, zones de passage ou de manœuvre : **notre attention garantit la sécurité de tous.**



Une conduite toujours maîtrisée et sereine !

Pour la sécurité et le bien-être de tous, et, en particulier, de nos anciens et de nos enfants, limitons toujours notre vitesse à :

- 30 km/h** dans le village
- 20 km/h** aux abords de l'église et de la mairie/école (zones de rencontre)

Roulons prudemment et partageons la route avec bienveillance !



Le calme et le silence pour profiter aussi des chants d'oiseaux !

Nos travaux bruyants sont autorisés sur des plages horaires précises :

- En semaine : 8h30-12h et 14h30-19h30.
 - Samedi : 9h-12h et 15h-19h.
 - Dimanches & jours fériés : 10h-12h.
- Préserveons la tranquillité de nos voisins.



Des rues et des trottoirs non encombrés !

Rangement des poubelles : fin de la tolérance.

Nos récents échanges ont confirmé que chacun a la possibilité de rentrer ses bacs après la collecte.

Ainsi, à compter du 22 juin, toute poubelle encombrant le domaine public sera immédiatement retirée de la voie publique. Merci de votre coopération.

⚠ Pour rappel, il est interdit de déposer des sacs à même le trottoir.

Si votre bac est trop petit, vous pouvez en demander un plus grand sur gpseo.fr (rubrique "Contacts et démarches en ligne").



Possesseurs de drones : il est interdit de survoler la partie urbanisée du territoire.



Feu

Par arrêté préfectoral, **les feux à l'air libre (déchets verts, bois, etc.) sont strictement interdits** sur l'ensemble de la commune.

🔥 Cette mesure vise à limiter les risques d'incendie, à préserver la qualité de l'air et favoriser des pratiques plus respectueuses pour l'environnement (compostage, déchèterie, etc.).



Sentiers et chemins ruraux, un patrimoine commun !

Nos sentiers et chemins ruraux sont un trésor naturel à préserver.

🚜 Seuls les engins agricoles sont autorisés à y circuler.

Protégeons la beauté de nos paysages, la biodiversité et le calme de nos promenades.

(l'arrêté municipal du 20/02/2000 interdit la circulation aux véhicules motorisés sur les sentiers et chemins ruraux)



Vos Prochains Rendez-Vous

20-21	Le Moucet	<i>Fête la Musique</i>
26	ASF	<i>Assemblée Générale</i>
27	Comité des Fêtes	<i>Fête de la Musique</i>
27	ASF	<i>Barbecue</i>
28	Les Jazzies	<i>Spectacle de danse</i>
28	Le Moucet	<i>Spectacle 45° sans Eau</i>

Juin

Juillet

04	Le Moucet	<i>La Cie Freikopf</i>
13	Comité des Fêtes	<i>Repas et bal du 14 juillet</i>
18	Le Moucet	<i>Atelier cinéma</i>
12	La Fontenoise	<i>Tournoi de Pétanque</i>

22 Le Moucet *Beaux arts et bien être*

Août

Septembre

05	Comité des Fêtes	<i>Forum des Associations</i>
06	La Fontenoise	<i>Tournoi de pétanque</i>
16	Sortie CCAS	<i>Pays De Caux</i>
19	Comité des Fêtes	<i>Instants de partage</i>
24-27	Fontenay Amitiés	<i>Voyage en Auvergne</i>
26	Le Moucet	<i>La Photographie</i>

02	Comité des Fêtes	<i>Belote</i>
03-04	Comité des Fêtes	<i>Fête de la Saint-Denis</i>
05	La Commune	<i>Tours de Manège gratuits</i>
15	Fontenay Amitiés	<i>Restaurant</i>
18	ADJ	<i>Marché à la Citrouille</i>
18	Mairie	<i>Salon Artistique</i>
31	Le Moucet	<i>Les contes</i>
31	ADJ	<i>Halloween</i>

Octobre



MARCHÉ

de Fontenay-Saint-Père

TOUS LES JEUDIS

— de 15h30 à 19h —

Poissonnier
Primeur
Fleuriste
Torréfacteur

Horaires d'été de votre Mairie

Du 13 juillet au 21 août 2026

Ouverture :

Mardi : 10h-12h / 16h-19h

Jeudi : 10h-12h / 16h-18h

Permanence tel :

Lundi et jeudi : 9h-18h

Mardi : 9h-19h

Mercredi : 9h-12h

Vendredi : 9h-17h30



Place de la Mairie